

conjoncture

22

TOURISME

Août 2017

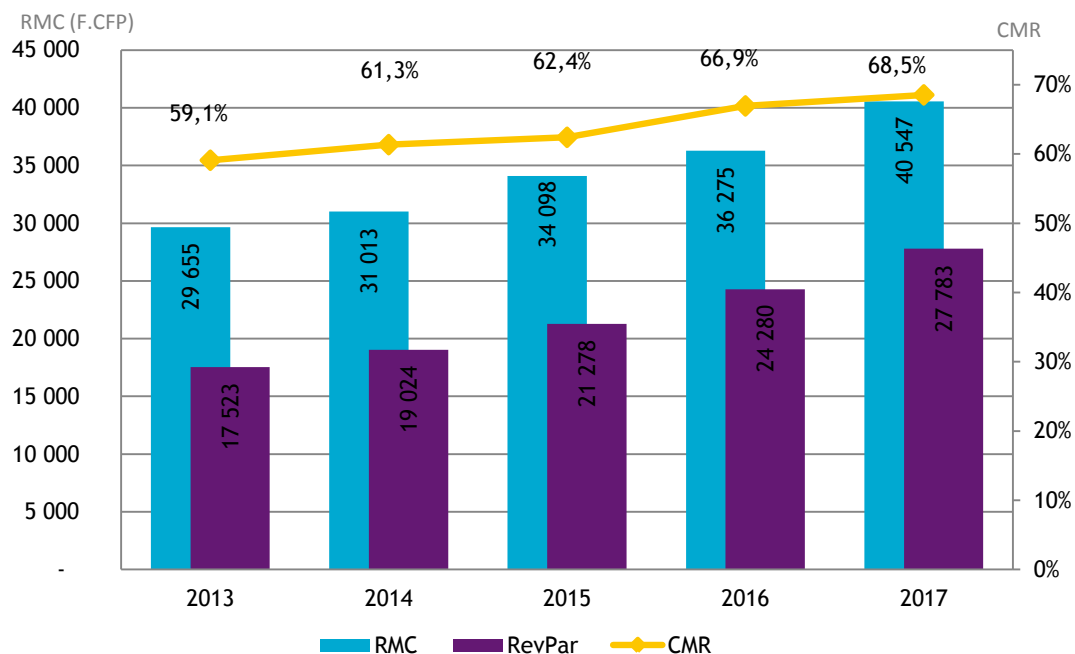
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En août 2017, la fréquentation hôtelière est en hausse de 3,8 % par rapport à août 2016. Cette hausse s'explique par la progression du nombre de chambres louées vers les marchés métropolitain, européen, américain et domestique.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) diminue de 2 points pour s'établir à 78,2 %. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 13 %, ce qui permet au revenu moyen par chambre disponible (RevPar) de progresser de 11 % ; ils se situent respectivement à 46 636 F CFP et 36 456 F CFP.

Sur les huit premiers mois de 2017, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 68,5 % en progression de 1,6 point par rapport à la même période de 2016.

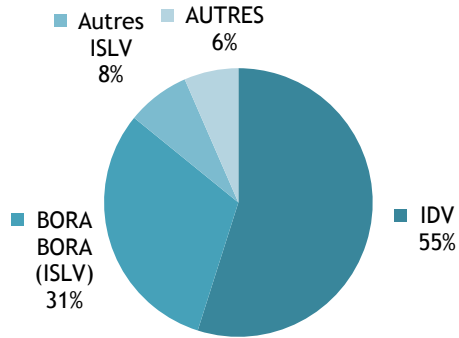
INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER



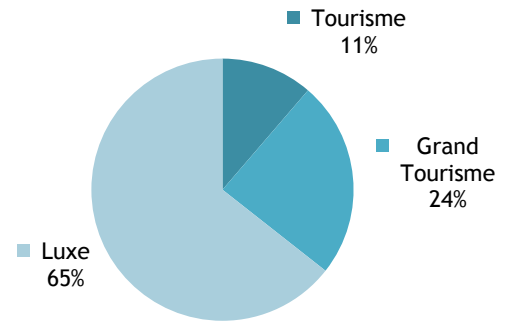
INSTITUT
DE LA
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 80 591 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



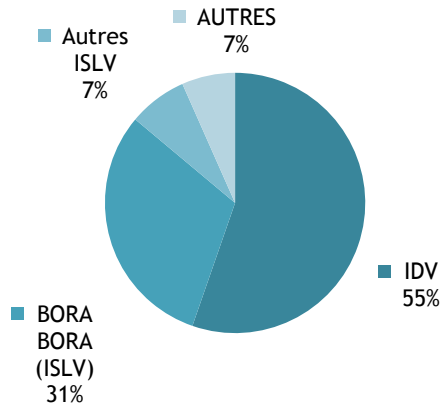
RÉPARTITION PAR CLASSE



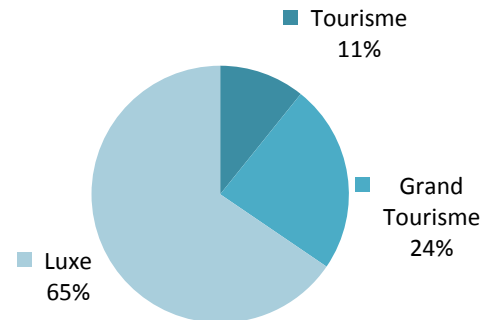
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 62 999 CHAMBRES LOUÉES

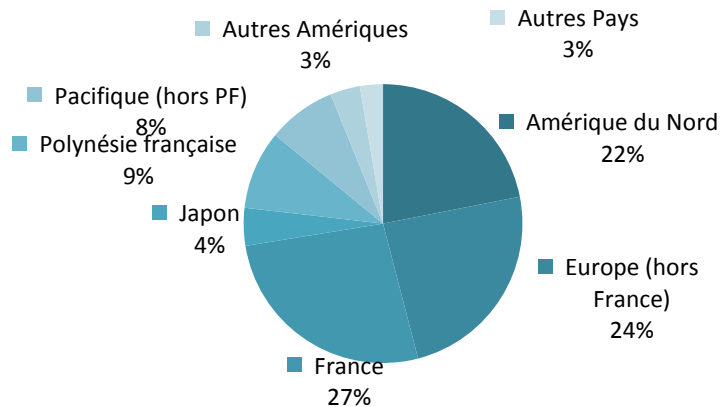
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		AOÛT-16	MAI-17	JUIN-17	JUIL-17	AOÛT-17	VARIATION 2017/2016
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		32 090	34 851	32 243	36 024	34 851	8,6%
	Tourisme	2 510	6 276	5 446	6 451	6 276	150,0%
	Grand Tourisme	9 033	7 682	7 338	7 969	7 682	-15,0%
	Luxe	20 547	20 893	19 459	21 604	20 893	1,7%
ISLV		24 536	23 969	20 622	23 158	23 969	-2,3%
	Tourisme	505	510	394	438	510	1,0%
	Grand Tourisme	5 601	5 915	4 015	5 182	5 915	5,6%
	Luxe	18 430	17 544	16 213	17 538	17 544	-4,8%
AUTRES Subdivisions		4 054	2 934	2 666	3 474	4 179	3,1%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 247	850	604	1 042	1 355	8,7%
	Luxe	2 807	2 084	2 062	2 432	2 824	0,6%
TOTAL		60 680	61 754	55 531	62 656	62 999	3,8%
	TOTAL Tourisme	3 015	6 786	5 840	6 889	6 786	125,1%
	TOTAL Grand Tourisme	15 881	14 447	11 957	14 193	14 952	-5,8%
	TOTAL Luxe	41 784	40 521	37 734	41 574	41 261	-1,3%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

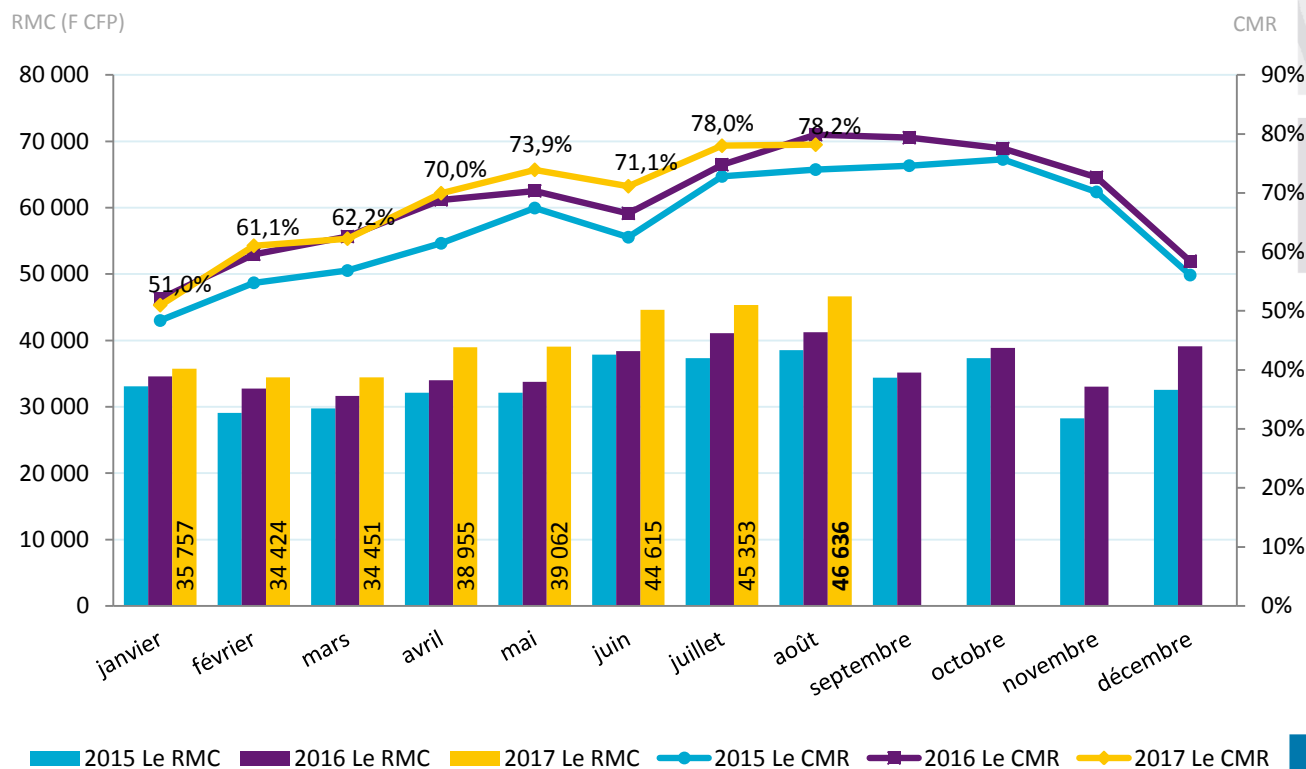
INDICATEURS DE GESTION D'AOÛT 2017

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 46 636 F CFP

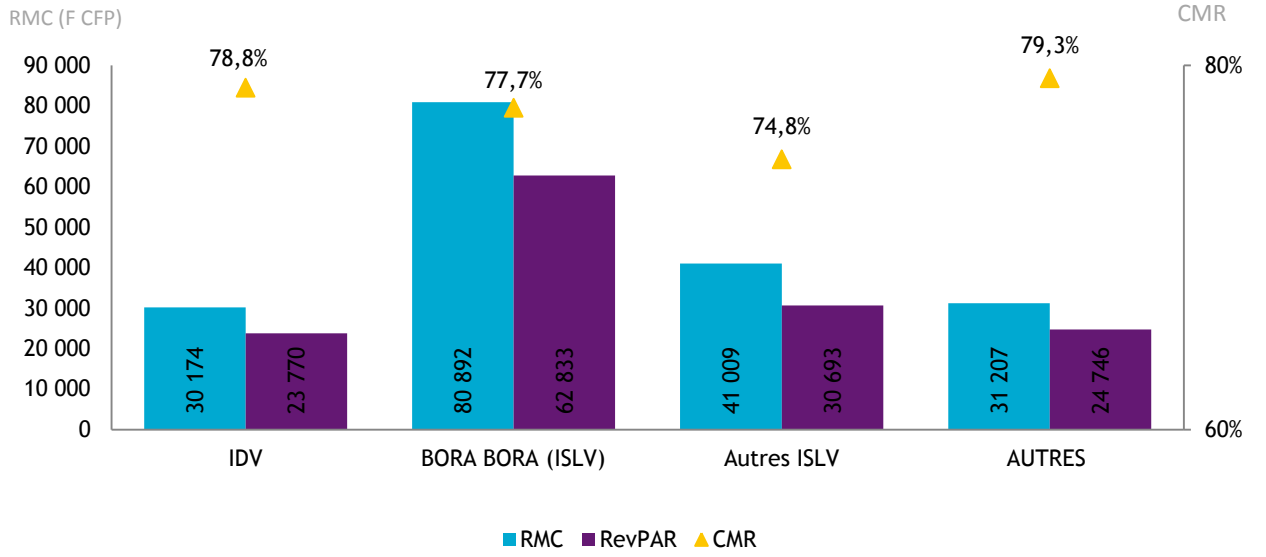
Revenu moyen par chambre disponible : 36 456 F CFP

Coefficient moyen de remplissage : 78,2%



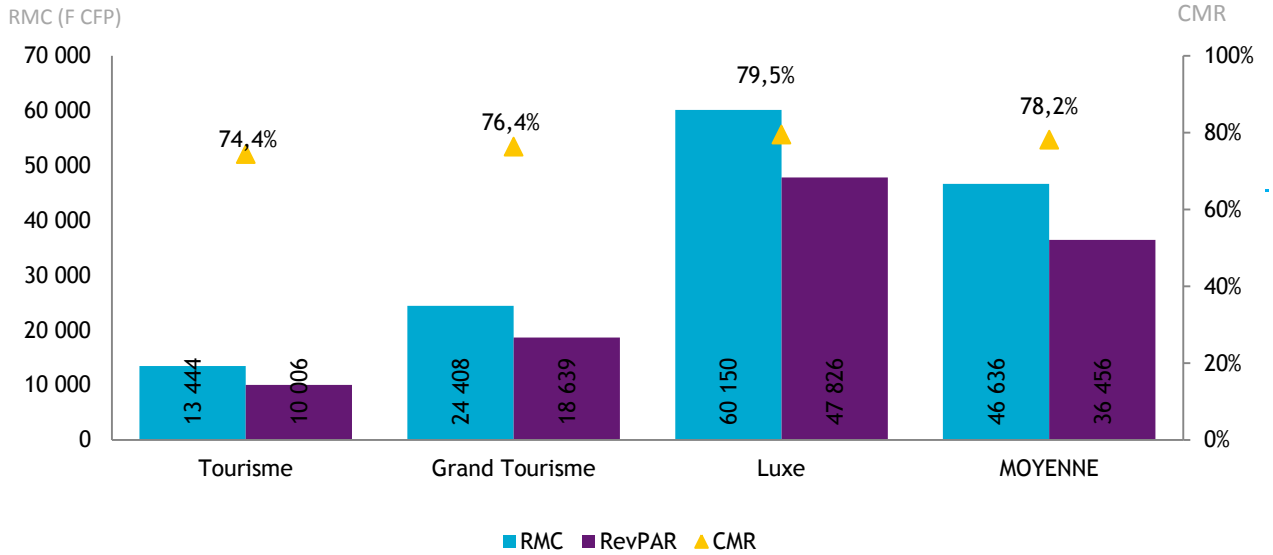
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.